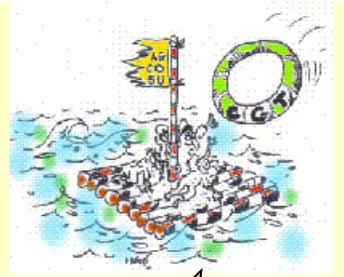




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes octobre 2012

N°42

**POUR LE CHANGEMENT,
LA MOBILISATION,
C'EST MAINTENANT.**



**Sommaire: Compte rendu audience DI
Déclaration et Compte rendu du CTM**



Compte rendu de l'audience avec le DI du 22 octobre 2012

L'entretien avait été sollicité par le SNAD CGT, afin d'obtenir davantage d'informations au sujet notamment d'une rumeur selon laquelle un projet de fusion des Recettes Régionales serait à l'étude, susceptible d'entraîner la fermeture des RR de Nantes et Poitiers.

Pour s'être rapidement et largement propagée dans les services de la direction interrégionale, cette information avait provoqué, parmi une partie des personnels concernés, une déstabilisation à la hauteur de l'enjeu.

Au cours de cet entretien, Monsieur Eric DUPONT-DUTILLOY s'est montré disponible, accueillant, et relativement « disert ».

Même si, comme on pouvait s'y attendre, aucune information nouvelle majeure n'a été révélée.

En préambule, Hugues ROY fait part des inquiétudes des agents, dans un contexte général et douanier particulièrement difficile. Le climat est morose, la nervosité croissante, et les rumeurs nombreuses, alimentées parfois, et de manière volontaire, par la hiérarchie elle-même.

Il cite également, comme élément déstabilisateur du climat actuel, la baisse récemment annoncée du PMQ (Plan Ministériel de Qualification), et le fait qu'une fois de plus, c'est l'opérationnel, et plus particulièrement le bas de la pyramide douanière, qui est touché. Les agents sont démoralisés.

Fusion des Recettes Régionales ?

M. Eric DUPONT-DUTILLOY réaffirme son mécontentement, voire sa colère, de constater que ce qui n'est selon lui qu'une piste de réflexion parmi d'autres se retrouve présenté comme s'il s'agissait d'un véritable projet.

Il explique que, notre administration n'étant pas jugée prioritaire par l'actuel gouvernement, la baisse des effectifs va se poursuivre. Suite à nos remarques, il convient que le réseau comptable est très probablement appelé à connaître des évolutions, et que la récente réforme des appellations des cadres supérieurs des douanes, ainsi que les rapprochements terminologiques opérés en matière de grade, n'ont certainement rien d'anodin.

Nous constatons que la défiance s'est désormais durablement installée entre la hiérarchie douanière et les personnels. Nous savons pertinemment que les décisions de restructuration se réfléchissent sans l'assentiment des représentants des personnels ni des personnels eux-mêmes. Nous ne sommes dupes de rien.

Le Directeur Interrégional fait également remarquer qu'un projet de cette nature ne peut naître au niveau interrégional sans participer d'une réflexion plus globale, à l'échelle nationale.

Il fait part du souhait qui serait le sien, au lieu de Contrats Pluriannuels de Performance (CPP) définis pour 2 ans, de pouvoir fonder ses réflexions sur des axes clairs, selon des échéances plus longues (5 ans).

Nous lui faisons remarquer que ce délai de deux ans de CPP laisse augurer de décisions très importantes dans l'organisation de nos administrations, notamment au sein de la DGDDI, par la montée en puissance des SIRH, des CSP, du dédouanement inscrit dans la RGPP, de la réforme des réseaux comptables, de la réingénierie dans les secteurs des contributions indirectes (viticulture, recettes locales, ...), du DAFN, etc.

Information : la conférence relative au dialogue budgétaire et de gestion du DI avec la DG interviendra le 15 novembre.

Postes à rendre ?

Compte tenu des réductions imposées, 2013 devrait, selon le Directeur Interrégional, ne pas poser trop de difficultés. La suppression (déjà intervenue dans les faits) de la BSM de Mérignac, dont les ETPT n'ont, pour le moment, pas été supprimés, devrait permettre d'absorber une partie non négligeable des réductions. Pour le reste, des « ajustements » devraient suffire.

En revanche, à l'horizon 2014, les choses pourraient se compliquer.

A plusieurs reprises, M. Eric DUPONT-DUTILLOY fait part de ses difficultés à obtenir de la DG des informations claires sur ce qui est prévu à plus long terme, ce qui ne lui facilite pas la tâche, notamment en terme de gestion des effectifs.

Il se dit soucieux de maintenir une cohérence globale des réformes successives (pas de retour en arrière), mais aussi, sur un plan social et humain, d'éviter, par exemple, que des agents fassent l'objet de plusieurs restructurations successives.

Selon lui, les restructurations doivent impérativement s'appuyer sur un « process de réingénierie ». Mais parce que ce type de projet s'inscrit sur du très long terme, on ne peut exclure que certaines décisions soient prises en-dehors de ce cadre.

Pérennité des recettes locales ?

Une réflexion est en cours avec Monsieur Serge DUYRAT, le Directeur Régional de Poitiers.

Concernant le relogement du centre de viticulture de COGNAC, les locaux proposés par la DGFIP sont fonctionnels, les conséquences pour les agents, sur le plan humain, qualifiées de faibles.

Ce projet, qui devrait permettre des économies d'échelle, s'inscrit parfaitement dans la logique de restructuration actuelle et d'une structure Finances, facilitant ainsi l'accès aux usagers.

En revanche, le cas de la RL de ROUILLAC devrait se poser prochainement (horizon 2013 / 2014).

D'autres RL concernées ?

M. DUPONT-DUTILLOY s'apprête à rencontrer les DR pour réfléchir aux différentes possibilités, avec le souci de minimiser l'impact d'éventuelles fermetures, et, dans la mesure du possible, voir pour le « coup d'après ».

En Pays de la Loire, la question n'a pas encore été abordée avec le DR. Il convient de tenir compte, dans toute réflexion, des distances géographiques, qui sont importantes.

Autre nécessité: une préparation minutieuse, qui passe notamment par des rencontres avec les élus en place.

Le Directeur Interrégional reconnaît la fragilité des RL, parce que « toutes petites structures ».

Hugues ROY précise qu'on « les a rendues toutes petites », avec l'intention de pouvoir plus facilement les fermer.

Le scénario de la suppression totale des RL, que nous avons depuis longtemps dénoncé, malheureusement se fait de plus en plus clair, aujourd'hui, au nom de la modernisation.

Le bureau de LAVAL

MM. Eric DUPONT-DUTILLOY et Bruno MIRANDE vont retourner voir les élus.

Techniquement, tout est prêt. Bien que jusqu'à présent différée, la fermeture du bureau est inéluctable.

Une partie de l'activité peut être concentrée sur Angers.

Sur le plan humain, un agent en particulier se retrouverait en grande difficulté.

Le Directeur Interrégional va continuer à s'employer à lui trouver une solution satisfaisante.

NB : M. Eric DUPONT-DUTILLOY s'insurge contre la « schizophrénie » de certains élus, qui, à Paris, votent pour la règle d'or, et oublient ces principes dès lors qu'ils se retrouvent directement concernés sur le plan local.

Le dispositif SURVEILLANCE en Bretagne

Selon M. DUPONT-DUTILLOY, une cohérence globale est nécessaire dans la manière d'aborder le transmanche. Il n'est pas pensable pour notre interrégion de se retirer du transmanche ou de le négliger, quand d'autres directions en ont fait une priorité (ex Rouen).

Le Directeur Interrégional insiste sur la nécessaire cohérence du dispositif breton.

C'est cette cohérence qui le fait considérer comme prioritaires les unités de LORIENT ou SAINT BRIEUC, qui travaillent sur des axes importants, et qui échappent à l'« Etoile de Rennes ».

C'est cette même cohérence qui le fait considérer comme non prioritaire la brigade de QUIMPER, qui travaille sur le même axe que celle de LORIENT.

Il précise qu'il ne faut rien y voir de personnel, ni aucun jugement de valeur par rapport au travail des agents concernés.

L'avenir du DAFN

La réforme attendue, à savoir la mise en place de la télé-déclaration, ainsi que la dématérialisation des actes de francisation, interviendra dans un délai de 2 à 3 ans maximum.

Elle s'accompagnera d'une importante réforme des structures.

Dans ce domaine, une réflexion est en cours au niveau national, mais rien n'a encore été arrêté. La possibilité de créer un centre national unique est envisagée. Le Directeur Interrégional estime que Nantes aurait, dans ce domaine, des arguments à faire valoir. Même si d'autres interrégions (Marseille) semblent avoir pris déjà un certain avantage.

Dans l'immédiat, le transfert du DAFN de SAINT NAZAIRE vers LES SABLES D'OLONNE devrait intervenir à la fin du premier trimestre 2013.

Pourquoi ce transfert ?

Cette décision s'est appuyée sur un constat, selon lequel la charge de travail par agent (nombre de bateaux à gérer / ETPT) est faible au bureau de Saint Nazaire, et plus faible encore aux SABLES D'OLONNE, comparée à celle de LORIENT, considéré comme bureau de référence. Le regroupement des deux activités aux SABLES, sans ajout d'effectif pour ce bureau, devrait ramener ce ratio à un chiffre comparable à celui de LORIENT.

Ont également participé de la réflexion :

- la volonté du Directeur Interrégional de recentrer le bureau de SAINT NAZAIRE sur son activité douanière ;
- le départ en retraite, dans les semaines à venir, du collègue contrôleur chargé du DAFN à SAINT NAZAIRE.

***NB :** Selon la même logique, il avait également été envisagé de regrouper l'activité DAFN des « petits » services du Nord au bureau de SAINT MALO. Du fait de la proximité de la réforme à venir, ce projet, jugé inutile, a été abandonné.*

LA VENDEE

A l'avenir, il n'y aura plus de place pour deux bureaux en Vendée.

Des SABLES ou de LA ROCHE, lequel l'emportera ? Selon M. DUPONT-DUTILLOY, rien n'est encore décidé.

Le bureau des SABLES se trouve conforté jusqu'à la réforme du DAFN. Passé ce délai (« de grâce »), tout est possible. Sachant que le projet devra être finalisé dès 2014.

***NB :** Cette réflexion n'a aucune incidence directe sur la brigade des SABLES, qui constitue une toute autre structure, en aucun cas remise en question pour le moment (bon travail, résultats corrects, malgré une pénthière moins « porteuse » que d'autres).*

Bureau de SAINT NAZAIRE

« Débarrassé » de sa mission fiscale, le bureau devra se recentrer sur sa mission douanière.

Très rapidement, il devrait connaître une montée en charge d'ICS et DELTA P (Delta Portuaire).

Des actions seront mises en place dans le cadre d'une coopération renforcée avec Le Havre, particulièrement en matière de ciblage.

Pour le moment, l'effectif en place est maintenu, malgré le départ du DAFN (arrivée prochaine de 2 agents), mais avec l'objectif d'une amélioration des résultats.

Le Directeur Interrégional indique que le bureau n'a probablement pas disposé jusque là de tous les moyens nécessaires (cf les conditions dans lesquelles les agents réalisent les contrôles sur les marchandises en conteneurs).

Il s'emploie à faire en sorte que les choses s'arrangent à ce niveau : implication dans la construction de structures, dont un quai de contrôle, fonctionnels.

Questions diverses

① Le vestiaire des motards :

- Si les blousons demandés ont bien été réceptionnés dans les services, les agents se demandent ce qu'il en est du bas de la tenue, encore inadapté.
- De plus, le port de l'arme va poser un problème aux motards, car il ne peut se faire par dessus la veste, au risque de déclencher les airbags. Un holster de cuisse doit être préconisé, mais est-ce le souhait de la DG?
- Le Directeur Interrégional répond qu'il ne dispose pas d'informations. Il va prendre l'attache du bureau B2.

② Consommation d'essence.

- Nous faisons part à M. DUPONT-DUTILLOY du mécontentement suscité par les rappels écrits faits aux agents en matière de consommation d'essence, et la redondance des justificatifs réclamés.
- Celui-ci nous renvoie à la notion de contrainte budgétaire, et au fait que le budget essence avait littéralement explosé au premier trimestre.
- Il nous explique que son prédécesseur avait, en son temps, demandé une augmentation de ses crédits, de manière à pouvoir absorber l'évolution prévue à la hausse du budget essence ; augmentation qui lui avait été refusée.

③ Implantation d'un maître de chien à SAINT MALO ?

- M. DUPONT-DUTILLOY dit ne pas être opposé au remplacement d'un piéton par une équipe cynophile ; sous condition bien sûr de l'accord de B2.

Valérie MOEBS - Hugues ROY

Il ne peut y avoir de révolution que là où il y a conscience.
J.Jaurés

Une idée devient une force lorsqu'elle s'empare des masses.
Karl Marx

Le présent est fait de lutte, l'avenir nous appartient.
Che Guevara



CTM du 16 octobre 2012

Déclaration de l'intersyndicale

Monsieur le Président, Madame, Messieurs les Ministres,

« Réduire la dette publique pour préparer l'avenir » tel est le slogan du gouvernement s'agissant de la loi de programmation des finances publiques 2012-2017.

Mais pour les agents affectés dans les directions de Bercy, de quel avenir parlez-vous ?

Est-ce un avenir où l'Europe se verrait imposer une austérité permanente qui accentuerait la récession ?

Est-ce un avenir où l'Europe renoncerait à toute vocation sociale ?

Quel avenir pour la croissance face à une politique d'austérité ?

Cela serait alors la poursuite de la casse de l'emploi et des services publics et de nouvelles attaques contre la protection sociale. Est-ce un avenir où le PIB français continuerait de stagner alors que le nombre de personnes en grande difficulté ne cesse de progresser et où plus de 13% de la population est considérée comme pauvre ?

Quel avenir alors que le travail n'est plus considéré comme une richesse mais comme un coût et qu'il y a plus de 5 millions de chômeurs en France ?

Les Fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC-UNSA font le constat que le Projet de loi de finances pour l'année 2013 présenté à ce CTM ne répond pas aux exigences sociales et prolonge la vague d'austérité que les agents subissent depuis maintenant dix ans.

Alors même que s'engagent des concertations relatives à la modernisation de l'action publique avec Madame la ministre de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction Publique, l'audit sur le bilan de la RGPP dénonce les modalités de sa mise en oeuvre, acte « une détérioration de l'ajustement entre missions et effectifs » et reconnaît que le nombre de missions de l'État n'a cessé de croître, le gouvernement fait le choix d'un projet de loi de Finances 2013 qui fragilise l'action publique, en particulier au sein de Bercy .

Si le mot RGPP n'est plus d'actualité, à ce jour des logiques qui y présidaient demeurent.

Ainsi le PLF annonce 10 milliards d'euros d'économies réalisées sur les dépenses alors qu'aucun bilan contradictoire et qu'aucune concertation n'a eu lieu sur les missions des services publics.

Si certains ministères sont « sanctuarisés », les autres vont subir la poursuite d'une politique de rigueur.

Les ministères de Bercy sont encore une fois parmi les importants contributeurs et voient leurs moyens humains et leurs crédits fortement baisser.

Au total 2 353 postes seront supprimés et la baisse des dépenses de fonctionnement atteindra 7 % comme à la DGFIP alors que les agents connaissent au quotidien des conditions de travail de plus en plus dégradées, et que tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

Nos fédérations considèrent qu'il est urgent de mettre en oeuvre une autre politique pour l'exercice plein et entier des missions.

En conséquence, nos organisations syndicales vous demandent d'apporter de réelles réponses aux revendications suivantes :

Les Missions :

La crise financière et économique conforte le caractère crucial des missions dévolues aux directions sous la tutelle de votre ministère. Elles sont en première ligne pour le redressement des comptes publics.

Cela suppose que le gouvernement réoriente leurs finalités et que dans une stratégie de rupture, il réhabilite les missions de contrôles et de conseils, consolide la statistique publique indépendante au service de l'ensemble des acteurs économiques et mette un terme au démantèlement de la DGCCRF.

L'urgence est de donner les moyens aux services d'assumer la globalité de leurs missions dans les domaines de la lutte contre les fraudes fiscales, économiques, douanières et industrielles, du recouvrement de l'impôt, de la réglementation, la régulation et le contrôle des acteurs financiers, du développement de la protection des consommateurs.

Le Premier Ministre vous a sollicité fin juillet pour lui indiquer quelles étaient dans votre ministère les missions prioritaires, les agents et leurs représentants sont intéressés par votre réponse, justifiant, pour vous, a contrario l'abandon des missions « non prioritaires ».

L'emploi :

Toutes les administrations de Bercy souffrent d'une insuffisance quant aux moyens humains qui leur sont dévolus et plus particulièrement s'agissant des volumes et de la nature de l'emploi.

Pour nos fédérations, le seuil critique est largement dépassé et met en cause la capacité du service public à être présent sur toutes ses missions et sur l'ensemble du territoire national.

Ces suppressions d'emplois auront inévitablement des conséquences sur le maintien des réseaux et provoqueraient de nouvelles restructurations de services.

C'est pourquoi les fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC-UNSA les condamnent et vous demandent d'ouvrir une concertation ayant pour objet de définir un plan pluriannuel de dotation de moyens humains et matériels nécessaires à l'accomplissement des missions de vos ministères.

De même, doivent s'ouvrir rapidement de nouvelles discussions sur la reconnaissance des qualifications des agents.

Les termes de votre courrier du 13 août dernier, sur les plans ministériels de qualification à venir, et la non parution de l'arrêté promu/promouvables pour les années 2013-2014 inquiètent particulièrement les personnels.

Après le gel du point d'indice depuis le 1er juillet 2010, s'il advenait une baisse des plans de promotions et donc un rallongement des déroulements de carrière, les perspectives de rémunération des personnels seraient totalement bouchées, ce que nos fédérations ne sauraient accepter.

Elles n'accepteraient pas non plus que se poursuive une orientation consistant à développer la rémunération au mérite comme substitut à l'amélioration du pouvoir d'achat.

Dans ce ministère où la démodulation des primes est associée au nom de Pierre Bérégovoy, et prenant appui sur une récente décision appliquée au ministère du Travail, elles vous demandent de geler l'extension de la PFR dans les services placés sous votre autorité.

Une négociation doit également s'ouvrir sur la lutte contre toutes les discriminations au travail, l'éradication de la précarité et la promotion de l'égalité professionnelle.

Enfin le dossier des enquêtrices et enquêteurs de l'INSEE doit être finalisé.

Droits et garanties collectives des personnels :

Nous pensons qu'il y a nécessité, dans le cadre d'un dispositif national de gestion, par Bercy et les Directions Générales, de s'assurer que les droits et les garanties des personnels soient confiés, dans leurs dimensions directionnelles et ministérielles.

C'est ainsi que le maintien d'un réseau d'action sociale départementalisé doit être pérennisé, que les vacances d'emplois de médecins de prévention doivent être comblées.

Si nous avons bien acté le maintien global des crédits liés à l'action sociale, l'hygiène, la sécurité et la santé au travail et à la protection sociale complémentaire, la baisse significative des crédits d'intervention, affectés à des associations qui participent au lien social dans notre ministère, ne peut être acceptée.

Suppressions d'emplois, reconnaissance des qualifications en berne, baisse des moyens de fonctionnement, administrations déstructurées en perte de repère et d'efficacité, à Bercy, il se trouve bien peu d'agents pour constater une réorientation des politiques passées, marquées par la RGPP et une amélioration de leurs conditions de travail dans l'exercice de leurs missions.

C'est donc avec une grande attention que nous écouterons vos réponses aux légitimes attentes des personnels et les orientations que vous comptez donner à la politique de ce ministère pour les cinq années à venir.

Nos fédérations ne manqueront pas de les rapporter aux personnels afin qu'ils se déterminent en toute connaissance sur les suites à apporter à l'issue de ce Comité Technique.

C'est sur la base de ces constats et de nos revendications en la matière que nous proposerons aux personnels de se mobiliser pour défendre leurs conditions de travail, leurs emplois, leur rémunération et le service public.

**Seuls les combats non
menés sont perdus d'avance**

Compte-rendu du CTM.

Projet de loi de Finances 2013

L'AUSTERITE A BERCY CONTINUE...

Les fédérations CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC UNSA, ont fait le choix d'une déclaration liminaire unitaire. Elles ont fait le constat que le Projet de loi de finances pour l'année 2013 présenté à ce CTM ne répondait pas aux exigences sociales et prolongeait la vague d'austérité subie par les agents depuis maintenant dix ans. (en ligne sur : www.finances.cgt.fr).

C'est ainsi qu'au total 2 353 postes seront supprimés et que la baisse des dépenses de fonctionnement est confirmée, elle pourra atteindre jusqu'à 7 % comme à la DGFIP alors que les agents connaissent au

quotidien des conditions de travail de plus en plus dégradées, et que tous les indicateurs démontrent une poussée sans précédent de la souffrance au travail.

M Pierre Moscovici et M Jérôme Cahuzac ont rappelé la responsabilité des différents gouvernements depuis 10 ans quant à l'explosion de la dette publique.

Sans contester une situation dégradée, les Ministres en séance ont tenté de nous démontrer que c'est « *moins pire qu'avant* » et qu'en France le gouvernement n'a pas fait le choix de baisser les salaires des fonctionnaires et de casser « *l'État social* ».

Certes quelques bonnes décisions ont été prises :

- ★ la stabilisation des effectifs de la Direction Générale de la concurrence et la consommation pour 2013, dossier présenté par M Benoît Hamon Ministre délégué chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation
- ★ le maintien du budget des politiques sociales, avec des crédits à hauteur de 62 M d'€ pour la restauration, 25 M d'€ pour le logement, 25 M d'€ pour le tourisme social 20,4 M d'€ pour la santé et la sécurité au travail et 19 M d'€ pour la protection sociale complémentaire.
- ★ la finalisation du dossier début 2013 de « *CDIsation* » enquêtrices enquêteurs INSEE
- ★ l'ouverture d'un calendrier de concertations/négociations avec le Secrétaire Général de Bercy d'ici la fin de l'année (thèmes à définir)

Mais si le mot RGPP n'est plus d'actualité, à ce jour des logiques qui y présidaient demeurent. Les objectifs assumés sont :

- ★ faire des économies dans les dépenses de l'Etat
- ★ continuer à « *moderniser l'action publique* » notamment par une simplification des procédures.... « *il faut continuer à évoluer* » développer l'e-administration
- ★ repenser l'organisation territoriale (Acte III de la décentralisation) avec « *pragmatisme* »

Alors que le gouvernement aurait dû s'inscrire dans une stratégie de rupture avec le précédent quinquennat, en réhabilitant les missions de contrôles et de conseils, en consolidant la statistique publique indépendante au service de l'ensemble des acteurs économiques, en assurant la réglementation, la régulation, le contrôle des acteurs financiers, et en renforçant la protection des consommateurs.

Tout au contraire il prend le risque d'affaiblir encore l'intervention de l'État en opérant une nouvelle coupe dans les effectifs et en réduisant le budget de fonctionnement alloué aux ministères et aux différents opérateurs de l'État (Banque de France, Agence Française de Développement, UBI France..).

Ce gouvernement a fait le choix de diviser en définissant des ministères prioritaires et les ministres présents ont refusé de définir quelles devraient être les missions non prioritaires dans nos ministères « *non sanctuarisés* »

S'agissant du volet recettes du Projet de loi de Finances 2013, il est loin d'apporter les gages de changement nécessaire à l'amélioration de la situation économique et sociale du pays. Les logiques libérales qui ont abîmé le système fiscal français ces dernières années n'ont pas radicalement été remises en cause.

De plus le système fiscal français demeurera appuyé sur des impôts proportionnels (TVA, TIPP, IS, Taxes diverses...) qui représenteront encore 75 % des recettes fiscales, ce qui pèse très majoritairement sur les ménages les plus modestes, et épargne les ménages les plus aisés.

M Jérôme Cahuzac ministre délégué chargé du Budget a admis « *assumer ses contradictions* » en défendant aujourd'hui des mesures budgétaires qu'il avait combattues quand il était dans l'opposition (taxe sur les mutuelles, augmentation de la csg retraités..)

Me Nicole Bricq ministre du commerce extérieur a reconnu que le dossier « *souffrance au travail* » était un dossier sensible à Bercy.

Aucune mesure précise n'a pu être proposée en séance, seulement de bonnes intentions comme la sensibilisation des cadres « *managers* », alors que les problèmes viennent essentiellement des suppressions d'emplois que le gouvernement refuse d'arrêter.

Enfin, M Pierre Moscovici a renvoyé au niveau Fonction publique nombre de nos exigences, PFR, plan de qualifications, jour de carence.... et a fait la promotion de Garantie Individuelle du Pouvoir d'Achat (GIPA) comme son prédécesseur M Baroin....

La fédération a conclu ce CTM en affirmant que :

- ➔ nous aurions aimé entendre un discours « *de rupture* » avec les politiques publiques précédentes (RGPP REATE)
- ➔ nous aurions aimé connaître les solutions du gouvernement pour financer efficacement les politiques publiques en territoire (Etat, collectivités territoriales, hôpital)
- ➔ les mesures de rigueur imposées aux citoyens et parmi eux aux agents de Bercy ne feront qu'aggraver la situation économique de ce pays.
- ➔ le service public et ses agents sont une richesse pour la relance de l'économie et la cohésion sociale
- ➔ les opérateurs de l'Etat ont eux aussi besoin de moyens pérennes (surendettement/mission de la Banque de France)

D'autres marges de manoeuvres que la réduction des dépenses pourraient être utilisées par le gouvernement :

notamment une grande réforme la fiscalité et la lutte efficace contre les fraudes fiscales et sociales...

Sans plus attendre les fédérations des finances CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC UNSA sont convenues de se retrouver le vendredi 26/10/2012 pour analyser ensemble les suites à donner.

La Fédération des Finances CGT et ses syndicats mettront tout en oeuvre pour créer les conditions d'une riposte à la hauteur des enjeux !

«Dans une démocratie qui lutte, qui veut conquérir la paix sociale, malgré les entraves, les embûches du chemin, le découragement devient un crime s'il persiste, car il ne tend à rien moins qu'à causer la défaite des combattants. Mais si vous avez le but idéal de justice sociale, si vous pensez aux générations futures, si vous les voulez plus heureuses, plus fraternelles, vous n'avez plus le droit au découragement, ni celui de désertier le combat. Ce n'est plus votre cause que vous défendez, c'est celle de vos enfants, c'est la cause de l'avenir.

Debout, donc, la victoire est à vous ».

Jean Jaurès

Bulletin d'adhésion

Si tu désires nous rejoindre remets ce bulletin et un RIB à un militant du SNAD CGT

Nom :

Prénoms :

Grade :

Indice :

Date de prise de rang dans l'échelon :

Date d'entrée dans l'administration :

Unité ou service :

Adresse Complète:

(afin de recevoir la presse syndicale)

Signature :

